

www.agriculture-dromoise.fr

Publication du 16/06/2022

Par arrêté préfectoral n°26-2021-12-15-00007 en date du 15 décembre 2021, le site www.agriculture-dromoise.fr est habilité à publier, pour l'année 2022, les annonces judiciaires et légales dans le département de la Drôme et s'engage à ne pas modifier la présentation et la rédaction des annonces une fois celles-ci publiées.

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

Dénomination : **Garage du vent**. Forme : SARL au capital de 15 000 euros. Siège social : avenue Saint Exupéry, 26700 Pierrelatte. 500 692 579 RCS Romans.

Suivant décision du 1 juin 2022, l'associée unique Garage du Mistral, SARL au capital de 150000 euros, sise rue Saint Exupéry, 26700 Pierrelatte, 323 158 717 RCS Romans, a décidé la dissolution sans liquidation de la société dans les conditions de l'article 1844-5, al. 3 du Code Civil. Les créanciers de la société Garage du vent pourront former oppositions devant le Tribunal de Commerce Romans dans les trente jours de la présente publication.

Annonce publiée le 16/06/2022

Annonce N° AL 01-16062022

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **EDPSB**. Forme : SCI. Capital social : 1 000 euros. Siège social : 18 Rue JULES FERRY, 26100 ROMANS SUR ISERE. 830 546 883 RCS de Romans.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1 juin 2022, les associés ont décidé, à compter du 1 juin 2022, de transférer le siège social à 4 Rue Augustin Fresnel, 26540 Mours St Eusèbe. Mention sera portée au RCS de Romans.

Annonce publiée le 16/06/2022

Annonce N° AL 02-16062022

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Dénomination : **EVEIL DES PAPILLES**. Forme : SARL. Capital social : 40 000 euros. Siège social : 18 Rue JULES FERRY, 26100 ROMANS SUR ISERE. 827 491 341 RCS de Romans.

Aux termes d'une décision en date du 1 juin 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juin 2022, de transférer le siège social à 4 Rue Augustin Fresnel, 26540 MOURS SAINT EUSEBE. Mention sera portée au RCS de Romans.

Annonce publiée le 16/06/2022

Annonce N° AL 03-16062022